



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Lycée Saint-Exupéry
Saint-Dizier

Les Professeures d'espagnol

Aux élèves de 3ème et à leurs parents

Vous êtes en train de formuler vos vœux pour l'entrée en Seconde. Si vous êtes motivé(e) par l'espagnol il est possible d'ajouter « **option Euro** » à côté des options demandées.

Quel est l'intérêt ?

L'objectif n'est pas le bilinguisme mais simplement obtenir une aisance linguistique.

Le projet des sections européennes comprend d'ailleurs la mise en place de contacts directs entre les élèves français et leurs camarades d'autres pays européens. Voyons comment se traduit cette option pour vous :

Vous avez **un cours de plus d'espagnol par semaine** (basé uniquement sur l'oral, **sans surcharge de travail**, souvent avec des **jeux, chansons, recherches sur le net...**) **ainsi qu'un cours d'Histoire-Géographie en espagnol (DNL)**. Les élèves inscrits en section européenne sont prioritaires pour tout projet d'espagnol, notamment pour les voyages (quand ils seront à nouveau possibles bien sûr) et prioritaires aussi pour l'assistant(e).

Dans l'année de votre Seconde, vous passerez la **Certification Cervantes** de façon gratuite et avec validité à vie, certification reconnue en France et en Espagne. En cas d'échec il n'y aura aucune conséquence sur votre année de seconde ni sur votre passage en 1ère.

Le bac

L'épreuve du baccalauréat est la même en ce qui concerne la partie écrite (linguistique) mais il s'y ajoute une épreuve orale d'Histoire-Géographie (DNL) qui porte sur des thèmes spécifiques étudiés en Première et en Terminale. Il s'agit de commenter un ensemble de documents.

Pour obtenir la « mention européenne », il faut avoir au minimum 12/20 en espagnol et 10/20 en H-G (DNL). Seuls les points au-dessus de la moyenne rentrent en compte. Et si vous ne réussissez pas l'épreuve, il n'y aura aucun impact sur l'obtention du bac.

Débouchés

Les débouchés de la section européenne sont multiples :

- Accès prioritaire aux universités étrangères (ERASMUS)
- Accès prioritaire aux classes préparatoires des grandes écoles ou encore des Instituts de Sciences politiques : les bacheliers ayant obtenu une mention européenne à leur diplôme sont ceux qui réussissent le mieux en classes préparatoires.

